

1° UNE GRAND' MESSE sera chantée à leurs intentions le *lundi matin, 2 Janvier 1911.*

2° UNE MESSE BASSE sera célébrée, *chaque jour de la première semaine de Janvier 1911, c'est à dire du mardi au samedi inclusivement.*

Nous voulons célébrer ces messes dès les premiers jours de l'année, en reconnaissance de l'aide qui nous est venue abondante de tous côtés, mais nous voulons les célébrer aussi afin d'attirer sur ces bienfaiteurs les bénédictions les meilleures pour l'année nouvelle.

Nous demandons donc à toutes les personnes qui ont contribué à cette œuvre des Stations du Rosaire de former leurs intentions, de les unir à celles du prêtre qui, en leur nom et pour elles, va offrir le Saint Sacrifice de la messe.

Nous n'oublierons pas non plus, pendant la célébration de toutes ces messes, de prier et de faire prier pour tous ceux qui continueront à nous adresser leurs offrandes pour l'embellissement de ce terrain des Stations du Rosaire. C'est ce dernier travail qu'il nous reste à finir.

.

Aux zélateurs et zélatrices des Annales

Nous avons aussi quelques étrennes à offrir aux personnes dévouées qui sont les zélatrices de nos Annales, les voici :

Le 12 de chaque mois de l'année 1911, une messe basse sera célébrée au sanctuaire du Cap de la Madeleine, aux intentions des personnes qui sont nos zélatrices.

Nous avons choisi le 12 de chaque mois, de préférence à tout autre jour, en souvenir du 12 Octobre, journée solennelle du Couronnement de Notre Dame du Cap. Il nous semble que ce choix sera agréé de la Très Sainte Vierge, car ce jour est pour Elle un jour de gloire, de triomphe et d'amour. Il nous semble donc qu'à pareille date Elle se montrera plus généreuse et plus aimante pour toutes ces personnes qui sont les zélatrices de ses Annales. Eh ! certes nous lui demandons pour elles des bénédictions abondantes et de toute nature. Nous n'ignorons pas, en effet, le dévouement, le travail, le zèle et la persévérance dont font preuve ces personnes pour lesquelles nous allons célébrer, chaque mois, le Saint Sacrifice de la Messe.